

AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS DE LA ZAC DE LAHITOLLE / PHASE 3 / BOURGES COMPTE-RENDU DE L'ATELIER DE CO-CONCEPTION DU 18/10/2022

Objectifs //

Recueillir l'avis des riverains sur leur vécu, ressenti, et leurs attentes quant aux usages des futurs espaces publics de la phase 3 de la ZAC de Lahitolle, et en particulier du parc.

Organisation //

L'atelier participatif s'est tenu le mardi 18 octobre 2022 à 18h, salles Lisbonne et Bruxelles à la Salle d'Armes / IMEP.

Sujets évoqués au début de l'atelier avant le travail sur table //

- L'aménagement d'espaces verts plus grands.
- La connexion du parc de la phase 3 avec l'espace vert de l'avenue E. Renan.

Présence //

14 personnes concernées par le projet, riverains de l'opération, ont participé à la réunion, encadrés par

- Hervé Blot et Delphine Blin, communauté d'agglomération Bourges Plus
- Christine Lemaire et Sara Akdim, Agence IDup - Urbanisme et Paysage.

Déroulé de l'atelier //

1/ Présentation (20min environ)

Après l'accueil des participants et une introduction exposant le cadre et les objectifs de la réunion par M. Blot, de Bourges Plus, la méthodologie de travail de l'atelier est exposée par Christine LEMAIRE, paysagiste de l'Agence IDup en charge de la maîtrise d'œuvre du projet, avec :

- un exposé des caractéristiques et des « invariants » du projet en l'état actuel des validations,
- un exposé illustré des différents usages envisageables sur un espace vert public.

Ces exposés sont conclus par une présentation des outils de travail pour les "tables rondes" : un plan papier format A0 du secteur concerné au 1 :400, des gommettes autocollantes représentant les différents usages envisageables, des gommettes à l'échelle du plan pour visualiser les surfaces nécessaires et du ruban pour figurer les allées, ainsi que des post-it pour noter les idées.

2/ Travail sur table / spatialiser les envies

Organisation de 3 tables rondes avec un animateur (encadrement) et un rapporteur (participant).

Les tables doivent échanger sur différents points :

> Questionnement sur les usages et ambiances proposés (se détendre, rêver, jouer,...) :

- usages souhaités
- atouts et inconvénients éventuels du site à signaler
- autres usages à proposer

> Hiérarchisation des usages :

Choix des gommettes à positionner sur le plan (les gommettes avec pictogramme sont fournies en nombre suffisant pour imaginer scinder un usage sur plusieurs sites, ou le multiplier).

> Spatialisation des usages :

Positionnement des gommettes (pictogrammes) et du ruban (connexions) sur le plan :

> Ajouts éventuels (feutres, post-it, annotations...)

- cheminements secondaires
- espaces à définir / autres usages
- accès (à pied, à vélo, depuis les stationnements, depuis les habitations, ...)

3/ Synthèse du travail sur table

Chaque table désigne un rapporteur pour présenter le résultat des échanges.

TABLE N°1 / encadrée par Christine Lemaire

5 participants

- Accueil des **activités festives, des rassemblements**, de manière plus ou moins occasionnelle : « le Bel Été de Bourges » par exemple. Faire du parc un espace polyvalent et appropriable sous forme d'une « **scène** », localisée sur la Grande Prairie (à l'ouest de la Salle d'Armes).
- Connexion de **la piste cyclable** sur la rue Maurice Roy avec un itinéraire direct derrière le mur d'enceinte, côté parc.
- Problématique de la **saisonnalité** : 3 mois en été sans étudiants => L'enjeu est de trouver des usages pérennes qui seraient actifs en été également.
- Conservation de pans du mur existant pour en faire **un mur d'exposition itinérante**.
- **Patrimoine** : garder des traces du passé (poignées de portes, levier d'aiguillage, plaques métalliques fixés sur les bâtiments, éléments incrustés sur le mur d'enceinte, rails, ...). Proposition d'un mur localisé au Nord du gymnase avec, par exemple, des plaques d'anciens bâtiments (Informations sur date de construction, numéro de bâtiment, architecte...), en faire un « monument de mémoire ».
Exemple évoqué : le jardin de l'archevêché à Bourges.
- **Biodiversité** : mettre en place des nichoirs à oiseaux, hôtels à insectes...
- Activités plutôt dynamiques à l'Ouest du parc, et plus statique (pause, travail connecté, expos) à l'Est (emprise plus large = plus de calme).



Restitution de la planche de la table N°1

TABLE N°2 / encadrée par Delphine Blin et Sara Akdim

4 participants

- Discussion sur les vélos, leur place dans l'aménagement du Parc. Aménagement d'une **piste cyclable** le long de la rue de la Salle d'Armes (**déplacement utilitaire / pendulaire**). Importance de **séparer les flux** piétons et vélos.
- Aménagement d'un **cheminement piéton majeur** le long du parc pour relier la rue Maurice Roy à l'Est à la place Hervier à l'Ouest, en s'appuyant sur les rails existants.
- Ce cheminement serait ponctué par des **espaces d'activité physique / de jeux** (se dépenser) : terrain de pétanque / tables de ping-pong / aire de fitness..., ainsi que par **des œuvres d'art** (sculptures / toiles...) réalisées par des artistes et/ou des étudiants des beaux-arts.
- Sur chaque extrémité des rails existants, des panneaux d'**information sur l'histoire du site** seraient posés (bâtiments qui subsistent, rails, passé militaire...).
- **Des aires de jeux pour enfants** seraient aménagés pour répondre à un besoin exprimé par les habitants aux alentours (« araignée », balançoires sont cités).
- **Un espace de travail / étude** serait placé à l'extrémité Est du parc, sur sa partie la plus large : il s'agirait d'un espace abrité, isolé du bruit et du vent, par son emplacement et par les arbres qui seraient plantés autour.
- Une partie du mur de clôture existant serait préservée pour accueillir un **mur d'expression « artistique »**.
- Proposition de ne plus mettre de **poubelles**, afin d'inciter à emporter les déchets et éviter le risque que les poubelles débordent.
- Un grand nombre de **bancs**, abrités, seraient placés à plusieurs endroits du parc.
- Un **projet paysager** est proposé : deux espaces paysagers se distingueraient en termes d'ambiance paysagère, séparés par la voie créée dans le cadre du projet de la phase 3 :

1- L'espace à l'Est, arboré, marqué par beaucoup d'arbres feuillus et résineux. Un des participants (forestier) propose de planter des cèdres ou des chênes. Ces essences se caractériseraient par leur feuillage (semi-)persistant et leur résistance à la sécheresse.

2- L'espace à l'Ouest se caractériserait par un **alignement d'arbres** le long du mur sur la rue de la Salle d'Armes, arasé sur cette partie du parc. Des charmes sont proposés pour cet alignement.



TABLE N°3 / encadrée par Hervé Blot

5 participants

- Création d'un **cheminement piéton/cycles Est-Ouest** avec chicane/décroché au niveau de la voie créée. Ce décroché jouerait le rôle d'un ralentisseur de vitesse pour les vélos. Importance de **séparer les flux piétons et cycles** afin de garantir à la fois une qualité de promenade piétonne et une voie pour les cyclistes plus « pressés ».
- Installation de panneaux pour **informer sur l'histoire du quartier, son patrimoine** : sur le parvis à l'angle sud-ouest du 696, aux extrémités est et ouest du parc (entrées du parc), et au milieu du parc sur la rue de la Salle d'Armes.
 - **Plantation d'« arbres remarquables »** le long du cheminement : informer sur les essences d'arbres.
- Création d'un Théâtre de Verdure polyvalent (lectures / concerts...) sur les rails existants préservés.
- Proposition d'espaces pour **pratiquer du sport**, pour le bien être, pas loin de l'université.
- Préservation de certaines parties du mur de clôture existant le long de la salle d'Armes : expositions...
- Proposition d'un espace de **travail** proche des arrêts de bus, en lien avec le campus universitaire.
- Création d'un **espace de jeux pour enfants**.
- **Biodiversité** : Mise en place de nichoirs à oiseaux, hôtels à insectes...

4/ Synthèse générale et conclusion

La restitution des 3 tables fait apparaître des convergences d'idées, en particulier :

- **L'importance du lien**, pour et par les différents usages doux (piétons, vélos, mais aussi trottinettes et autres), et l'intérêt des espaces verts autour de l'avenue Ernest Renan, leur lien et leur complémentarité avec le parc de la phase 3.
- L'intérêt d'avoir **des lieux de rassemblement** dédiés à la culture ou à l'art, sous forme de « scène », de « Théâtre de Verdure », d'« exposition itinérante ».
- **La préservation du patrimoine**, avec préservation, et éventuellement mise en scène de témoignages de l'histoire du site, ou leur récit par une signalétique adaptée (ce point fait écho à notre questionnement quant au nom du parc).

Certains usages n'ont pas fait consensus, comme le fitness ou les jeux pour enfants... Certains ont trouvé le parc « trop petit » et souhaiteraient l'agrandir sur l'emprise des surfaces cessibles.

Plusieurs se sont exprimés en faveur de la préservation / installations d'œuvres d'art pérennes ou éphémères.

Le débat a fait surgir des problématiques connexes telles que :

- L'usage de la Grande Prairie et plus généralement la continuité et l'extension des usages proposés hors de la tranche 3.
- La complémentarité des espaces verts sur « E. Renan » et le parc.
- Les difficultés de franchissement en vélo du carrefour Pignoux / E.Renan-Lahitolle.
- Le besoin exprimé par un des participants d'un bâtiment ou d'une structure d'accueil des étudiants.

Globalement, les participants ont montré leur attachement au site, ont exprimé leur besoin en cheminements doux, et leur souhait de préserver au maximum les traces du passé.

L'atelier s'est terminé vers 20h30.

